



ECOLE FRANCAISE DE BELGRADE
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 // Fax : 00.381.11 265 30 99

site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |
facebook :

<http://www.facebook.com/francuskaskola>



Relevé de conclusions Conseil de gestion du Jeudi 21 février 2019

Présents :

Membres avec voix délibérative :

- Mme Bénédicte CAHOUR-BELLET, personne qualifiée, **Vice-présidente**,
- Mme Catherine DEJARDIN, représentante des personnels, membre,
- M. Vuko DRAGASEVIC, parent élu, membre,
- M. Jérôme LEMAIRE, parent élu, **Trésorier**,
- M. Radoje MARIC, parent élu, **Président**,
- M. Benjamin SUET, parent élu, **Secrétaire**,
- Mme Sandra VOJVODIC, parent élu, **Secrétaire adjointe**.

Membres avec voix consultative :

- Mme Rebecca BOURGIN, Consule
- M. Jean-Baptiste CUZIN, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle,
- Mme Nathalie GUERGUINOV, Directrice de l'Ecole Française de Belgrade
- M. Thibaud MILLIER, Proviseur de l'Ecole Française de Belgrade.

Excusés :

- Mme Rebecca BOURGIN, Consule
- M. Paul-Alexis BERTHEZENE, personne qualifiée, membre, donne procuration à M. Suet,
- M. Alexandar CVEJIC, parent élu, **Trésorier adjoint**, donne procuration à Mme Cahour-Bellet,
- Mme Zora PAZIC, parent élu, membre,
- Mme Safae SIJILMASSI IDRISI, parent élu, membre,

9 voix exprimables en début de session.

I) PROCES VERBAL DU CONSEIL DE GESTION

a. Du 28 janvier 2019

Décision du comité de gestion :

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal est adopté.

II) FINANCES

a. Budget 2019

i. Tarifs et dispositions 2019/2020

Suite à la revue préliminaire du 13 février 2019, les mesures suivantes sont proposées :

- Augmentation des frais de scolarité de 3% pour primaire et de 4% pour le secondaire pour l'année scolaire 2019/2020,
- prévision de 525 élèves inscrits à la rentrée scolaire de Septembre 2019,
- augmentation du salaire net des employés locaux d'environ 4% à compter de juillet au moment du basculement en entité de droit Serbe si cela se fait,
- facturation forfaitaire trimestrielle de 70 centimes/jour des paniers repas,
- changement des horaires de garderie : fermeture à 18h au lieu de 18h30,
- possibilité de facturation exceptionnelle de la garderie à 10€/heure et de la cantine à 10€ par repas pour les familles qui ne sont pas inscrites et qui solliciteraient ces services,
- baisse du tarif de 70 centimes par repas pour la maternelle : Cout de revient + 0.1EUR, soit 3 euros/repas,
- gratuité des frais de première inscription en PS/TPS.

Il est a noté les points suivants :

- Reconduction de la remise de 2% sur les frais de scolarité pour le paiement en une fois de l'année scolaire au moment de l'inscription **et avant le 31 août 2019**,
- Un effort financier sera fait sur la partie communication promotionnelle afin de mieux faire connaître l'établissement (ex : Campagne de publicité),
- Le taux de remonté de l'AEFE des salaires enseignants résidents est repassé à 53% au lieu de 35%, ce qui représente environ 100 000€ de **dépenses supplémentaires**. Cette mesure avait été accordée provisoirement afin d'aider à la relocalisation de l'école,

- Le taux de remonté des frais de scolarité à l'AEFE, est de 7.5% en 2019. Pour mémoire il était de 9% en 2018 et 6,5% en 2017.
- Un provisionnement de 25 000 € été intégré dans le budget 2019 pour faire face aux frais liés aux contentieux. A ce jour, 2 contentieux sont en jugement (Mme Kojic et M. Bojic anciennement Uzan) et un en cours de règlement à l'amiable (Villa Anastassijevich). Le conseil de gestion souhaite rappeler que le suivi de ces contentieux nécessite le recours aux prestations d'un cabinet d'avocats et entraînent des frais non négligeables.
Sur l'année 2018, cela a représenté : 27 847 €
Le provisionnement a pour but de mettre à l'abri l'école de jugements qui seraient en sa défaveur.

Le budget proposé pour l'année civile 2019 est le suivant :

<i>En Euros</i>					
	Chapitre	Reel 2016	E2017	B2018	B2019
70	PRESTATION ET PRODUCTION DE L'ÉTABLISSEMENT	2 590 360	2 597 674	2 680 193	2 874 735
74	SUBVENTIONS D'exploitation	289 537	283 031	326 079	309 119
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 714	3 732	-	-
76	PRODUITS FINANCIERS	5 840	3 662	-	-
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5	150	1 189	2 039
	Total Recettes	2 888 457	2 888 248	3 007 461	3 185 893
60	ACHAT ET VARIATION DES STOCK	148 157	156 888	192 081	176 673
61	SOUS TRAITANCE ET SERVICE EXTERIEURS	348 405	381 702	388 080	409 800
62	AUTRES SERVICE EXTERIEURS	80 532	80 773	147 829	161 437
64	CHARGES DE PERSONNEL	1 095 022	1 139 239	1 193 643	1 290 666
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	995 612	1 021 787	1 078 609	1 159 355
66	CHARGES FINANCIERES	3 269	747	-	-
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 283	14 809	-	20 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	120 609	45 985	99 736	36 407
	Total dépenses	2 810 889	2 841 929	3 099 978	3 254 338
	Chapitre - Services spéciaux				
	Résultat service centre d'examen	- 744	841	-	-
	Résultat projets d'établissement	- 464	-	-	-
	Résultat Service hébergement	2 918	1 768	15 018	6 307
	Résultat Activité peri scolaires	26 897	4 018	80 025	70 200
	Résultat Voyages scolaires	- 3 781	- 3 795	1 206	- 15 564
	Résultat services spéciaux	24 825	2 832	96 250	60 943
	Total	102 393	49 152	3 732	- 7 502
	Investissements	46 294	51 257	20 282	38 450

Le Conseil de gestion valide le budget pour l'année 2019.

Décision du comité de gestion :

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

ii. Règlement financier

Le nouveau règlement financier est présenté. Certains ajustements sont à effectuer. Le document mis à jour est soumis par vote électronique les 23 et 24 février.

Le Conseil de gestion valide le règlement financier pour l'année 2019/2020.

Décision du comité de gestion :

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

b. Caisse de solidarité

La commission s'est réunie le 20 février pour statuer sur les dossiers déposés par 5 familles élaborés suivant la nouvelle procédure.

FOND DE SOLIDARITE 2019

	SECONDAIRE				PRIMAIRE	
	FAMILLE 1	FAMILLE 2	FAMILLE 3	FAMILLE 4	FAMILLE 5	
MONTANT ESTIME FRAIS + VOYAGE	5 716	2 406	4 859	5 344	2606	2766
SUGGESTION COMMISSION	3175	2165.4	2116	4542.4	0	0
MONTANT ACCORDE	3175	2165.4	2116	4542.4	0	0

TOTAL DISPONIBLE BUDGET 2019	13 006
TOTAL DEMANDE	23 697
SUGGESTION	11 999
TOTAL ACCORDE	11 999

Le Conseil de gestion valide les propositions de la commission.

Décision du comité de gestion :

Votants : 9

Pour : 5

Contre : 2

Abstention : 2

III) **CONTENTIEUX / CONCILIATION**

a. **Contentieux Villa Anastassiévitch**

L'avocat de l'école propose de signer un accord pour un règlement à l'amiable dans les 3 mois.

Le Conseil vote un mandat accordé au président et à la vice-présidente pour la mener les négociations de ce règlement à l'amiable.

Décision du comité de gestion :

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

IV) **QUESTIONS DIVERSES :**

Aucune question n'a été déposée dans les 24 heures précédant le conseil.

La prochaine réunion du Conseil de Gestion est prévue **le mercredi 21 mars 2019**

Le président

R. MARIC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. MARIC', written over a horizontal line.

Le secrétaire

B. SUET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. SUET', written over a horizontal line.